

LES OPÉRATIONS CONCERNÉES

Projets de gestion durable des risques côtiers : acquisition de connaissances, gestion du trait de côte, opération de recomposition spatiale, réalisation de travaux...

LE PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

Vous êtes soumis à des problématiques de recul du trait de côte ? Vous souhaitez initier une démarche de recomposition spatiale ou de relocalisation d'enjeux exposés aux risques côtiers ? Vous souhaitez élaborer une stratégie de gestion durable du trait de côte, lancer une étude d'amélioration des connaissances ou de réduction de la vulnérabilité, voire des travaux de renaturation du trait de côte ? Vous souhaitez entreprendre des travaux de protection ou de prévention des risques côtiers, voire d'adaptation de bâti visant à réduire sa vulnérabilité ?

Description des prestations proposées

Conseil et sensibilisation pour la mise en œuvre de projets de gestion durable des risques littoraux ; partage d'études et d'analyses du suivi du trait de côte ; aide à la décision pour la qualification de projet de gestion du trait de côte ; aide au montage de dossiers liés à l'adaptation du littoral au changement climatique ; appui à l'élaboration de cahiers des charges avec propositions d'outils techniques et retours d'expériences et accompagnement dans la recherche de financements.

Les niveaux de prestations disponibles

Selon l'état d'avancement du projet, le niveau de prestation proposé par le Département pourrait être le suivant :

Niveau 1 - Lancement de la réflexion

- Un premier entretien téléphonique suivi d'un rendez-vous sur site.
- Mise à disposition de documents ressources et des données de l'observatoire départemental du trait de côte manchois.
- Première analyse du cadre réglementaire du projet.
- Information sur les solutions techniques envisageables.
- Identification des partenaires et subventions mobilisables.
- Mise en relation avec des collectivités ayant déjà réalisé ce type d'aménagements.
- Rédaction d'une note de restitution.

Niveau 2 - Définition et formalisation du projet

- Réalisation d'un diagnostic avec recommandations.
- Analyse sur l'opportunité du projet.
- Mise en relation avec des porteurs de projets similaires.
- Relecture ou rédaction du cahier des charges pour recrutement d'un prestataire en vue de la réalisation d'une étude préalable (AMO).
- Accompagnement dans l'analyse des offres reçues.

Niveau 3 - Phase pré-opérationnelle

- Accompagnement au suivi de l'étude - participation aux réunions organisées par l'AMO.
- Accompagnement dans la recherche de financements mobilisables.
- Relecture du cahier des charges pour recrutement de la maîtrise d'œuvre.
- Conseils et préconisations sur Programme, plans et équipements.
- Conseils sur le montage financier.
- Participation aux réunions de suivi du projet jusqu'à sa réalisation.

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ ET MODALITÉS D'INTERVENTION

- Offre d'ingénierie destinée aux communes et leurs groupements.
- Niveau 1 à 3 : Accompagnement gratuit.

LES GUIDES DE RÉFÉRENCES

- Pour en savoir plus : littoral.manche.fr
- Règlement d'aide financière (disponible auprès du service concerné)

CONTACT

Direction de gestion de l'espace et des ressources naturelles
Risques naturels littoraux et inondations
02 33 05 90 24 ou [formulaire de contact](#)